

PROJET ÉOLIEN de RONCHOIS

Le bulletin d'info #2
NOVEMBRE 2019



Le mot du chef de projet

“LES ÉTUDES AVANCENT !”

En juin dernier, le mât de mesure des vents était posé sur la plaine de l'Ormelet. Cette pose permet d'enclencher les prochaines phases d'études, à savoir les études acoustique, environnementale et paysagère, qui vont nous permettre de concevoir le projet le plus respectueux possible de son environnement. **Les données recueillies nous seront précieuses pour imaginer le positionnement optimal pour chacune des quatre éoliennes envisagées.**

Comme nous nous y étions engagés, **nous vous proposons une nouvelle rencontre.** Le vendredi 29 novembre, à partir de 19h, nous viendrons vous présenter l'ensemble des études en cours et vous expliquer comment nous concevons l'implantation des éoliennes, au sein de la zone d'ores et déjà identifiée. Nous répondrons à toutes vos questions, et vous proposerons de réfléchir avec nous à la meilleure manière de poursuivre le dialogue et l'information tout au long de ce projet. D'ici-là, ce bulletin d'information vous apporte les réponses aux questions que nous avons recueillies au cours de nos derniers échanges.



Je reste à votre disposition.

Thibaut OLIVER, Chef de projet Nordex
toliver@nordex-online.com



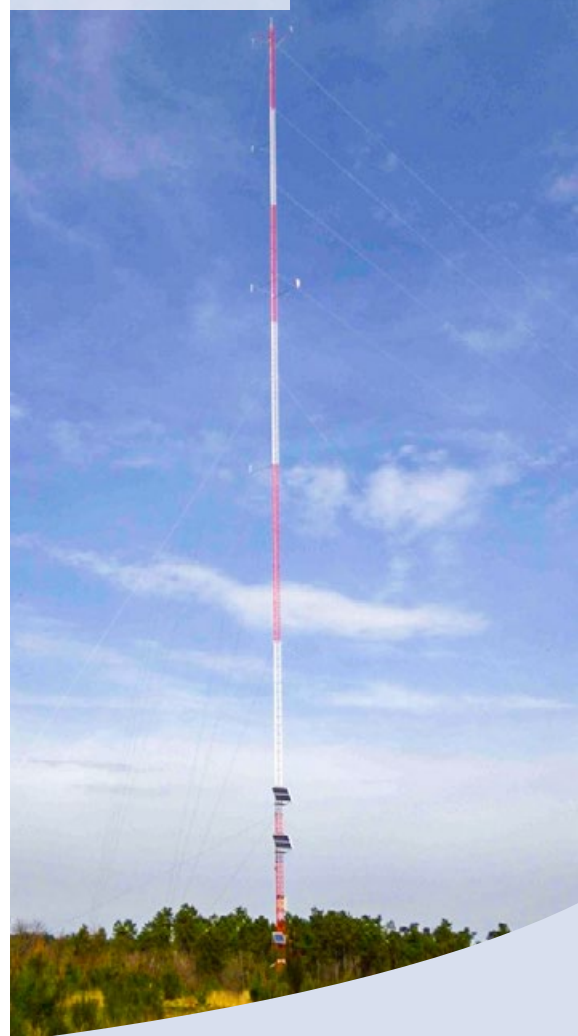
Le vendredi 29 novembre, venez nous rencontrer !

En salle des Fêtes de Ronchois, de 19h à 21h.

- Présentation de l'actualité du projet, des études en cours et à venir, de la méthodologie suivie pour déterminer l'implantation des éoliennes.
- Séquence de questions – réponses.
- Atelier participatif sur la suite du dialogue autour de thèmes clés.

Un verre convivial clôturera la rencontre.

Mât de mesure des vents



Zoom sur LA PHASE DES ÉTUDES

Essentielle au développement du projet, cette phase correspond à la réalisation de différents types d'études. Chacune d'entre elles vise des objectifs spécifiques et se déroule sur un temps donné, selon une méthodologie précise.



Ainsi, **l'étude environnementale, démarrée en mars 2019, doit identifier les enjeux de la zone.**

Un diagnostic complet de la faune et de la flore sera réalisé par le bureau d'études ENVOL Environnement, spécialisé dans la biodiversité. Celui-ci mettra l'accent sur le suivi des oiseaux et des chauves-souris, espèces pouvant être sensibles à la présence d'éoliennes. Pendant une année complète, ENVOL va recenser les oiseaux en migration pré-nup-

tiale et post-nuptiale, en hivernage ainsi que les espèces nicheuses.



L'étude acoustique analyse l'impact sur l'environnement sonore suite à l'ajout d'éo-

liennes. Elle a démarré fin octobre 2019 et prévoit un diagnostic d'une durée d'un mois. L'étude réalisée par le bureau spécialisé SIXENSE va permettre d'évaluer les nuisances potentielles à l'aide de sonomètres disposés en plusieurs points,

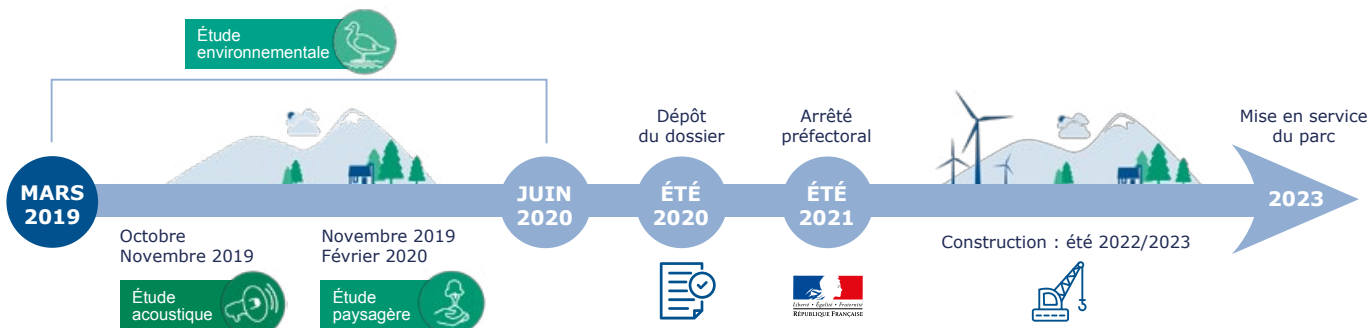
d'identifier le type d'éolienne approprié ainsi que l'emplacement idéal et de proposer les mesures adaptées au contexte. L'objectif principal de cette étude est de préserver la qualité de vie du voisinage, en suivant la réglementation française en vigueur qui autorise au-delà d'un bruit ambiant de 35 dB à 500 m d'une éolienne, une émergence sonore de :

- 5 dB(A) en période diurne (7h/22h)
- 3 dB(A) en période nocturne (22h/7h)

EN BREF

LE TOUR DU PROJET

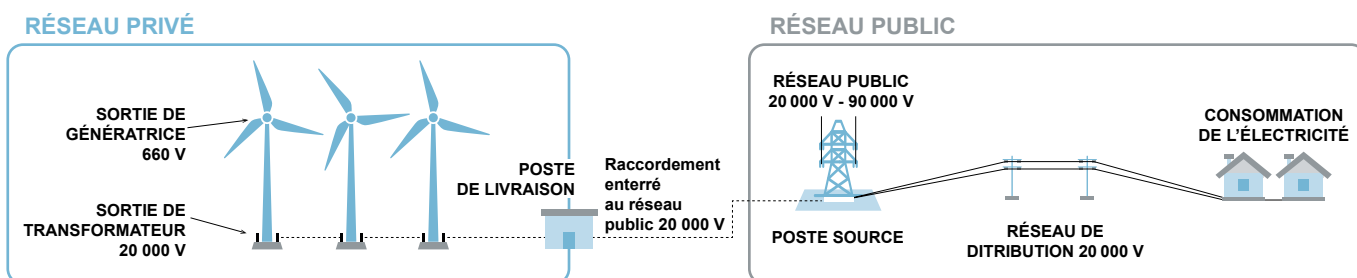
Le projet proposé par Nordex comprend quatre éoliennes, d'une hauteur de 150 à 165 mètres et d'une puissance de 3 à 3,6 mégawatts. La zone d'implantation retenue, qui respecte l'ensemble des contraintes, est située de part et d'autre de la RD16, au nord-ouest de Ronchois et au sud de l'autoroute. Plusieurs étapes sont encore à venir avant la construction du parc, qui pourrait être mis en service en 2023.



COMMENT L'ÉNERGIE PRODUITE ARRIVE-T-ELLE JUSQUE CHEZ VOUS

Une éolienne se compose de 3 pales, portées par un rotor et installées au sommet d'un mât vertical. Cet ensemble est fixé sur une nacelle qui abrite un générateur électrique. Le vent fait tourner les pales entre 8 et 14 tours par minute. Le générateur transforme l'énergie mécanique ainsi créée en énergie électrique.

Celle-ci intègre alors le réseau public, à partir d'un poste de livraison. Elle est ensuite redistribuée en temps réel, là où la demande est la plus importante. Selon le principe du système solidaire, un équilibre est assuré par RTE et Enedis pour que chacun puisse bénéficier d'électricité à tout moment, même si aucune source d'électricité n'est à proximité.



QUESTIONS – RÉPONSES

Qui mandate les bureaux d'études ?

Les bureaux d'études sont des structures indépendantes, qui réunissent des experts. Leur savoir-faire est au service des territoires et indépendant des intérêts d'organisations, quelles qu'elles soient.

Pour chaque projet, Nordex choisit les bureaux d'études au regard des standards établis (notamment par le guide de l'étude d'impact) et en suivant les préconisations des DREAL, cela dans le strict respect de la procédure réglementaire.

Quand connaissons-nous la hauteur des éoliennes ?

Aujourd'hui, la hauteur des éoliennes n'est pas fixée, elle est comprise entre 150 et 165 mètres. Pour la définir, Nordex doit attendre les résultats des études paysagères, environnementales et acoustiques. Celles-ci vont délimiter l'ensemble des contraintes, et c'est une fois ces données réunies que le choix d'implantation des éoliennes comme de leur hauteur pourra être fait en s'assurant du plus grand respect possible de l'environnement.